

Les Infos du Belluard



n° 51 septembre 1988

LA SEMAINE

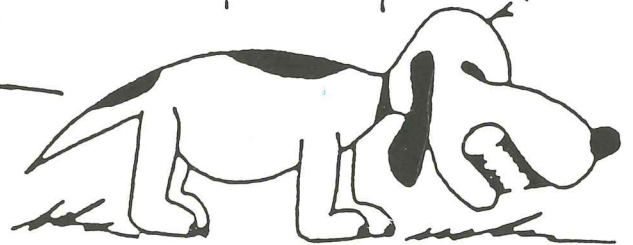
DE TRAVAIL

DIMANCHE

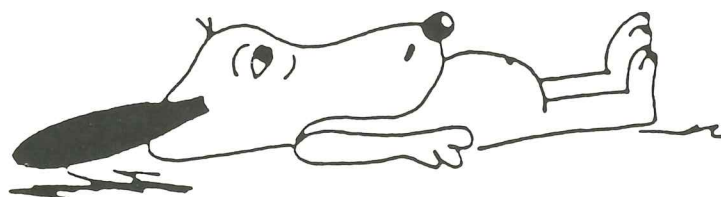


LUNDI

Ne me parlez pas !!!



MARDI



Mon Dieu, fait que ce jour passe.



Couverture: théâtre et danse, un instantané pris lors du spectacle de fin d'année, juin 1988.

LES INFOS DU BELLUARD

Bulletin d'information destiné aux élèves et aux parents d'élèves du cycle d'orientation du Belluard

Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg
Tél. 037 / 22 35 85

Rédaction: L. Gurtner
P. Burgy

Photos: P. Burgy

Dactylographie: J. Jutzet
M.J. Chanez

Impression: Imprimerie Bonny

au sommaire

- 3 Editorial
Ah ! quelle jeunesse !
- 4 Les jongleurs du rempart:
une invitation au chant, à la musique,
par André Ducret

DOSSIER

- 6 Adolescent ... ta santé !
extrait d'un dossier de l'ISPA,
par Bernard Carrel

DES PAGES PRATIQUES

- 10 Renseignements utiles
(voir sommaire page 10)
- 14 Les différents bâtiments du Belluard
- 18 L'organisation des classes

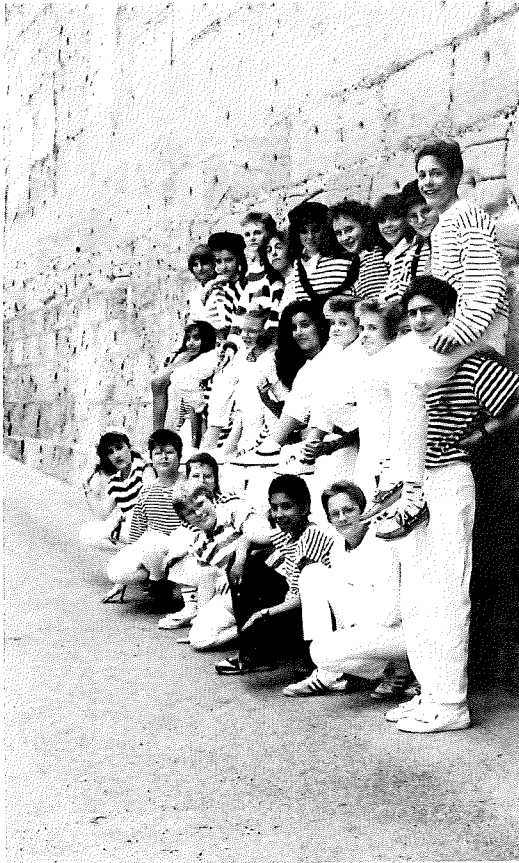
DES RUBRIQUES SERVICES

- 19 Deutsch - Italiano - Espanol - English
- 20 Service de psychologie scolaire
Etude surveillée
- 21 Réunions de parents

LA VIE A L'ECOLE

- 22 L'école au quotidien
- 25 Travaux d'élèves
- 26 Les Infos du Belluard
Vacances scolaires

FICHES A DETACHER (page 27)



Les Jongleurs du Rempart . . . au Tapis



AH ! QUELLE JEUNESSE !

Début septembre, rentrée des classes. Allons-y de quelques avis francs, carrés, bien envoyés sur les jeunes.

"Notre époque se trouve dans une phase critique, les enfants n'écoutent plus leurs parents, la fin du monde n'est plus très loin".(1)

"Cette jeunesse est pourrie jusqu'au fond du coeur. Les jeunes sont méchants et paresseux. Ils ne seront jamais comme autrefois et ne pourront jamais maintenir notre culture".(2)

"A notre époque, les enfants sont des tyrans. Ils ne se lèvent pas devant les personnes âgées. Ils répondent à leurs parents, ils sont impossibles".(3)

Quels excellents sujets de rédaction ! Aux professeurs qui les ont soumis à la réflexion de leurs élèves, les réponses ne se sont pas fait attendre. La fougue et la vivacité de la jeunesse ont répondu comme l'éclair à la violence de ces propos de bistrot. Inutile de s'étendre sur leurs réactions, ce ne serait pas forcément très beau et cela ne résoudrait en rien l'éternel conflit des générations.

Mais comment en est-on arrivé là? Quels changements ont pu s'opérer dans le coeur et l'esprit de l'homme pour qu'il passe ainsi de l'insouciance audacieuse et provocante à la sécurité garantie, teintée de sagesse et de sérénité? Car il faut le dire : ces avis ne sortent pas de la bouche de votre voisin ou de l'épicier du quartier. Ils datent tout simplement de 2500 ans ou plus. Ce n'est donc pas d'hier qu'existent ces antagonismes et malheureusement tout porte à croire que nous n'y changerons pas grand-chose.

Pourtant la question reste posée. On imagine mal un enseignant, un éducateur commencer l'année scolaire dans un tel état d'esprit, imbu de ces affirmations globales, massives. Même si quelques adolescents se font un plaisir de nous conforter dans ces opinions, beaucoup d'autres les démentent dans les faits, quotidiennement. Il faut le dire et le répéter.

Au-delà de l'opposition jeunes-vieux, c'est le jugement porté d'emblée, l'étiquette collée à l'avance, le procès intenté à priori, qu'il faut rejeter et dénoncer. Peu importe l'âge finalement, mais bien plus le souci d'objectivité, de tolérance.

*Un long travail...
d'éducation, en somme !*

L. GURTNER

(1) Egypte 2000 av. J.-C.; (2) Babylone 3000 ans av. J.-C.;
(3) Socrate 450 av. J.-C.

Hier

Les Jongleurs

6 janvier 1988... La Fête des Rois... bien sûr! Pour nous, c'était surtout l'occasion de fêter notre première bougie et notre nom tout neuf:

Les Jongleurs du Rempart

Gâteaux, gourmandises et vœux étaient présents. Essayez de deviner qui nous a dit: «J'espère que vous vivrez cette nouvelle année en HARMONIE avec vous-même». Ce n'est pas très difficile n'est-ce pas? Mais pour ceux qui cherchent encore, il s'agissait de notre Maestro, M. André Ducret. Un autre Directeur était présent: M. Gurtner nous a chaleureusement remerciés pour ce que nous avons fait et nous a encouragés pour la suite.

C'est après cela que nous avons satisfait nos envies avec de délicieux gâteaux sur lesquels étaient inscrits: «Bon anniversaire aux Jongleurs du Rempart et Bonne Fête des Rois».

Nos vœux pour 1988?

«Qu'André Ducret soit punk» a dit Ingrid, arrivée en tête de liste d'ailleurs...»

«Que tous les profs soient en chocolat, comme ça dans deux semaines il n'y en aurait plus!» N'est-ce pas Sophie? Bonne idée, oui, mais bonjour les indigestions!

Sylvie aimerait se plonger dans les années soixante qu'elle n'a pas eu le plaisir de connaître.

Viviane voudrait revivre le vertigineux voyage au Vanada, pardon! au Canada avec le petit chœur de Ste-Thérèse. Very well!

Et Claire nous a déclaré: «Je n'aurais jamais le temps de dire tout ce que je souhaite, alors j'espère que dans quelques années je n'aurai plus rien à souhaiter».

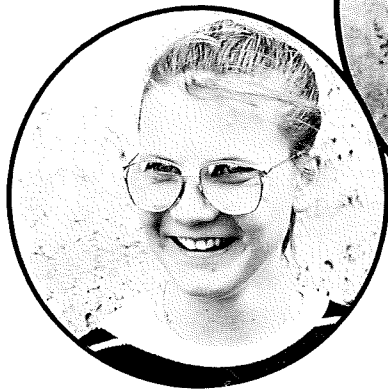
Pour couronner... le tout et tout le monde, Philippe nous a joué un morceau de guitare.

Je vous laisse sur ces quelques notes légères qui arriveront sûrement jusqu'à vous pour vous «jongler» une année équilibrée et musicale...

Josiane



du Rempart



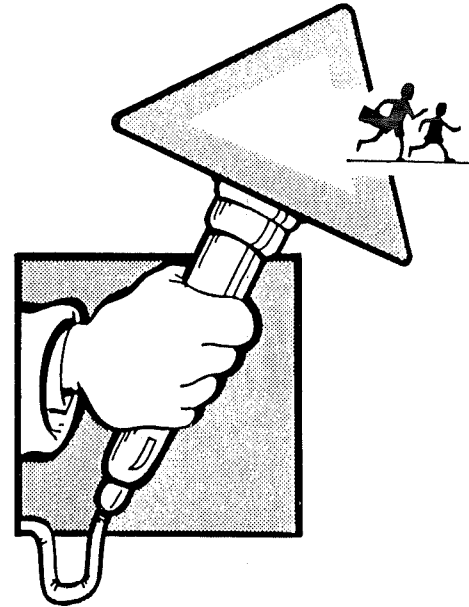
SI TU AS UN PEU DE VOIX ET
UN PEU DE TEMPS, S'IL TE
RESTE UN PEU DE COURAGE ET
DU SOURIRE A REVENDRE,
ALORS VIENS CHANTER AVEC
NOUS.

Demain

ADOLESCENT... TA SANTE !

Il nous a paru utile de porter à votre connaissance des extraits d'une très intéressante enquête réalisée par l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme sur la vie quotidienne et la santé des écoliers de 11 à 16 ans.

Placée sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé, cette enquête a été effectuée auprès de 6'416 écolières et écoliers de 330 classes.



Aussi longtemps qu'elle est bonne, la santé reste pour la plupart des gens une notion abstraite. C'est particulièrement le cas pour les adolescents, qui pensent avoir de la santé à revendre. C'est pourquoi les mesures préventives les intéressent peu, surtout à long terme, car, pour eux, la vision de la vie se concentre sur le court terme. Pour échapper à la routine scolaire dans ce qu'elle a de restrictif, ils sont souvent prêts, au contraire, à prendre des risques pour leur santé. Lorsqu'ils le font, ils sont généralement parfaitement conscients du danger, mais ils escomptent toujours s'en tirer sans dommages. Dans l'immédiat, la réalité semble leur donner raison, car beaucoup de maladies et de séquelles n'apparaissent qu'après des années, voire des dizaines d'années.

La santé? Pour la majorité des écoliers, c'est simplement la forme physique. Pourtant, quand on leur demande ce qui est important pour qu'ils se sentent vraiment bien dans leur peau, leurs réponses sont considérablement plus nuancées et l'importance décisive des influences sociales pour leur bien-être apparaît clairement.

Santé bonne – bien-être perturbé

La plupart des écoliers estiment que leur état de santé est très bon ou bon. Parallèlement, l'enquête révèle cependant que beaucoup de jeunes sont en état de perturbation quant à leur bien-être. Les jeunes élèves principalement, et en particulier les filles, mentionnent des douleurs fréquentes et des troubles psychosomatiques tels que vertiges, nervosité, etc.

Dès l'âge de 13 à 16 ans on voit se dessiner chez les écolières une tendance qui va s'accroître avec l'âge: les femmes disent plus souvent que les hommes souffrir d'atteintes à leur santé. Cela vient de leur éducation, qui leur apprend à être «féminines», c'est-à-dire à ravalier leur colère, à s'adapter, à supporter les tensions, à se résigner devant une situation pesante au lieu de la changer. D'une manière générale, on peut dire que les troubles psychosomatiques sont relativement importants chez les écoliers suisses si l'on considère le nombre d'élèves qui en souffrent quotidiennement: par exemple, 2% des écoliers ont

chaque jour mal à la tête, 2,4% mal au dos; 1,9% se plaignent de vertiges; 3,6% sont tristes, 1,9% nerveux et 9,5% fatigués.

Le bien-être des élèves de 11 à 12 ans se compose de trois facteurs: 1 le bien-être physique, 2 le bien-être résultant de l'accomplissement des performances attendues par les parents et les enseignants, 3 le bien-être social. Pour le pré-adolescent, il est tout aussi important d'avoir de bonnes

notes que d'être en bonne forme physique. Chez les adolescents plus âgés, qui se tournent déjà davantage vers l'extérieur, l'école perd en revanche de son importance. Leur bien-être dépend surtout du groupe des copains de leur âge et de leurs rapports avec des amies et amis.

Troubles psychosomatiques chez les écoliers

Symptôme	11/12 ans		13/14 ans		15/16 ans	
	Filles %	Garçons %	Filles %	Garçons %	Filles %	Garçons %
Maux de tête	26,1	17,8	26,7	19,0	26,8	12,4
Maux de dos	13,9	9,5	18,0	16,1	19,7	13,4
Maux de ventre	24,3	15,7	22,5	13,7	16,1	6,2
Vertiges	9,1	7,8	15,8	7,1	18,8	7,0
Irritabilité	22,5	17,2	31,8	26,0	39,1	25,4
Tristesse	22,8	18,4	35,8	19,9	42,6	19,6
Nervosité	24,3	23,4	32,9	30,8	35,5	27,5
Fatigue	48,4	51,9	54,5	53,8	65,2	54,8

Pourcentage des élèves indiquant souffrir au moins une fois par semaine du symptôme indiqué.

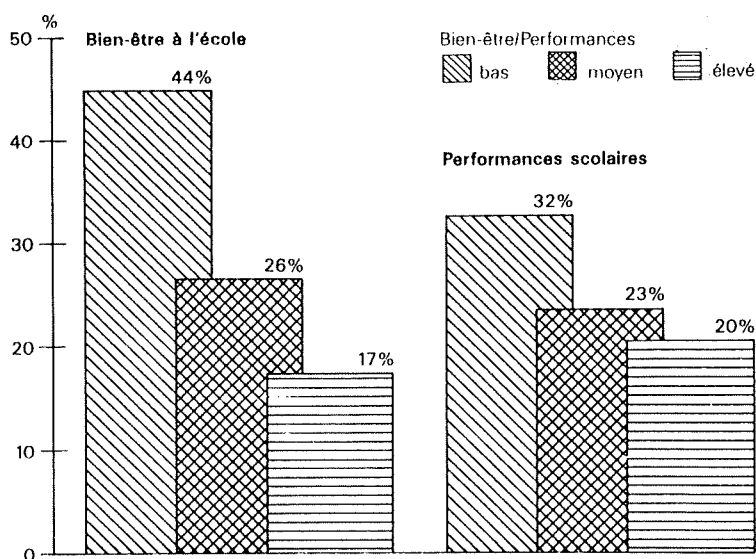
La vie quotidienne des adolescents

La vie des jeunes de 11 à 16 ans est conditionnée avant tout par l'école et la famille, et elle se compose de cinq tranches d'activités assez bien définies:

Le matin

La journée commence par le lever, généralement très matinal, soit avant sept heures pour les trois quarts des élèves interrogés. La journée commence souvent par des bâillements, et pas seulement pour les adolescents qui se sont couchés tard la veille. La fatigue matinale se manifeste surtout chez les jeunes élèves qui sont las de l'école, dont les résultats sont médiocres et qui font état d'un fort malaise par rapport à l'école.

Fatigue matinale et bien-être à l'école



Bien-être à l'école et performances scolaires des élèves qui se sentent fatigués le matin.

Même si les adolescents attachent relativement peu d'importance à la santé psychique, ils sont sensibles cependant à toute une série de problèmes qui peuvent avoir des répercussions sur leur santé, tels que ceux qui découlent de la relation nouvelle qu'ils établissent avec leur corps et avec leur environnement social. On remarquera une nouvelle fois à quel point l'école, avec ses exigences élevées, est pesante. Les garçons ont des difficultés surtout par rapport aux performances, cependant que les filles ont de la peine à se tracer une perspective de vie. C'est ici que devrait intervenir une éducation à la santé qui enseignerait aux élèves des méthodes de travail, des techniques de relaxation, et qui les aiderait par ailleurs à structurer leurs projets de vie et leur personnalité propre. Il serait également utile d'apporter des modifications à l'institution scolaire

Problèmes relatifs à soi et à l'entourage

Problème perçu	11/12 ans		13/14 ans		15/16 ans
	Filles %	Garçons %	Filles %	Garçons %	Filles %
Ne pas avoir l'air de ce qu'on voudrait être	25,4	18,3	21,7	23,8	20,8
Pas de succès auprès de l'autre sexe	11,2	14,0	10,0	12,3	13,9
Ne pas être comme on désirerait	24,6	18,0	20,9	23,6	20,3
Ne pas être au clair avec soi-même	28,3	16,3	17,5	19,1	28,3
Avoir de mauvaises notes	26,6	28,1	26,6	32,5	23,7
Devoir aller tous les jours à l'école	16,9	30,8	23,8	25,9	22,2
Etre seul	10,2	8,6	11,1	9,2	8,4
Difficultés avec les parents	11,5	9,1	5,6	10,6	12,6
Difficultés avec les pairs	6,9	7,1	9,2	7,6	4,5
Ne pas avoir d'argent	11,0	20,9	11,4	14,4	19,6
Se sentir entravé	18,8	20,8	19,2	18,2	21,9
Ne pas être en bonne santé	4,8	5,3	6,7	4,6	4,0
Ne pas se sentir en forme	7,3	8,4	6,9	8,2	7,4

Réponses multiples.

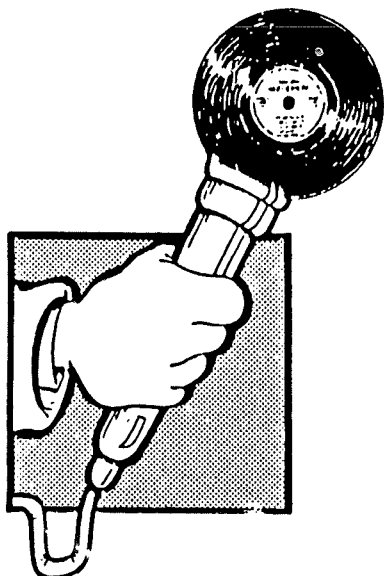
elle-même. Le début de l'adolescence est une phase que beaucoup de jeunes n'arrivent que difficilement ou même pas du tout à maîtriser. Or c'est

précisément les jeunes dont les performances sont faibles et qui ont peur de l'école qui risquent le plus d'avoir recours à des drogues nocives pour la santé.

Troubles psychosomatiques chez les écoliers

Symptôme	11/12 ans		13/14 ans			15/16 ans	
	Filles %	Garçons %	Filles %	Garçons %	Filles %	Garçons %	
	Maux de tête	26,1	17,8	26,7	19,0	26,8	12,4
Maux de dos	13,9	9,5	18,0	16,1	19,7	13,4	
Maux de ventre	24,3	15,7	22,5	13,7	16,1	6,2	
Vertiges	9,1	7,8	15,8	7,1	18,8	7,0	
Irritabilité	22,5	17,2	31,8	26,0	39,1	25,4	
Tristesse	22,8	18,4	35,8	19,9	42,6	19,6	
Nervosité	24,3	23,4	32,9	30,8	35,5	27,5	
Fatigue	48,4	51,9	54,5	53,8	65,2	54,8	

Pourcentage des élèves indiquant souffrir au moins une fois par semaine du symptôme indiqué.



Chez les adolescents, les loisirs passifs prédominent bien que, par ailleurs, la participation aux activités de groupements de jeunes et de sociétés sportives soit très importante. Un quart seulement des écoliers ne font partie d'aucune organisation de ce genre. Ces données sont valables pour toutes les régions

linguistiques, mais des différences apparaissent quant au type de sociétés. Ainsi on note, chez les écoliers alémaniques, une préférence pour les groupes de scouts, alors qu'en Suisse romande et italienne les adolescents font plus souvent partie d'organisations religieuses.

En dehors des loisirs organisés, les jeunes se retrouvent surtout à leur domicile ou chez des camarades. Il n'existe pratiquement pas d'autres endroits pour se retrouver. Les réunions spontanées entre camarades du même âge ont donc lieu dans la rue, dans un parc ou un parking. On remarquera l'attrait particulier qu'exercent les centres commerciaux et les snack-bars, qui sont des lieux où le contrôle exercé par les adultes est relativement faible.

Lieux de rencontre des jeunes

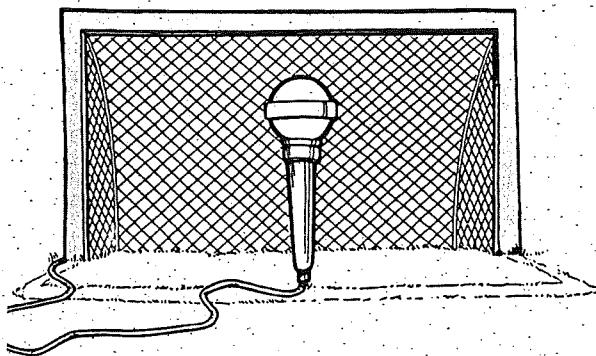
Lieu de rencontre	11/12 ans %	13/14 ans %	15/16 ans %
Chez moi	79,3	74,6	69,5
Chez des camarades	69,1	69,7	72,4
A certains coins de rues	32,1	40,4	48,0
Au parc	9,1	9,7	5,7
Au parking	7,2	7,6	5,4
Dans un fast-food	4,1	9,8	9,1
Dans un « bistrot »	1,1	5,9	19,6
Au centre commercial	11,1	17,6	20,6
A la maison de paroisse	4,0	4,2	5,0
Au centre de loisirs	7,5	12,5	17,0

Réponses multiples.

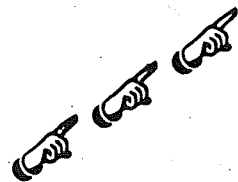
Activités de loisirs pratiquées chaque jour

Activité	Filles		Garçons		11/12 ans		13/14 ans		15/16 ans	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	
Regarder la télévision	46,9	56,3	49,2	55,0	50,0					
Ecouter la radio/disques	68,7	58,5	45,0	61,9	77,7					
Rêver	31,1	16,3	17,5	22,8	27,7					
Ne rien faire / paresser	6,5	6,6	3,3	6,8	9,0					
Lire un livre	41,4	23,1	39,6	33,6	25,1					
Lire le journal	21,1	32,2	15,7	25,2	34,8					
Bricoler	2,2	4,4	4,4	2,8	2,9					
Jouer seul	7,3	12,7	16,9	10,3	4,6					
Jouer d'un instrument	25,2	19,7	32,1	21,4	16,8					
Pratiquer un hobby	31,1	38,0	34,3	34,6	35,8					
Jouer avec des camarades / entreprendre quelque chose	17,0	20,4	21,5	16,3	18,9					
Faire du sport	17,1	33,6	27,9	25,9	23,8					
Aller à vélo(moteur)	17,2	31,4	23,6	24,3	25,3					
Aller dans une disco / danser	1,5	1,4	1,2	1,6	1,3					
Aller au « bistrot »	1,9	3,0	0,9	1,7	3,8					
Aider les parents	41,7	32,1	41,4	41,6	30,0					
Gagner de l'argent de poche	4,6	10,1	7,4	8,1	7,3					

Réponses multiples.



Il serait bon de rappeler aux enfants, de temps à autre, les conseils suivants:

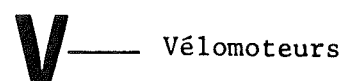
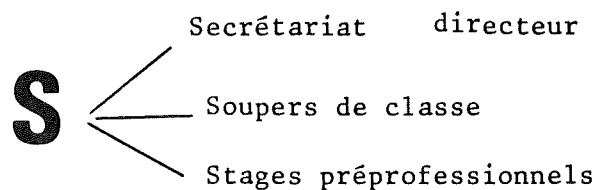
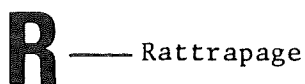
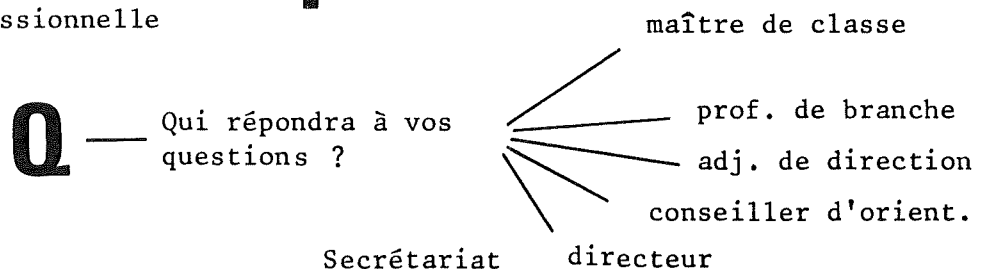
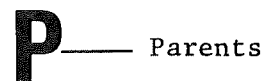
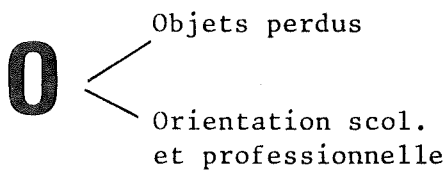
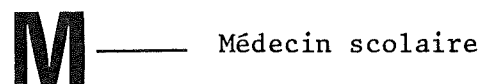
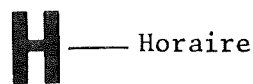
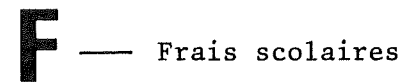
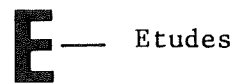
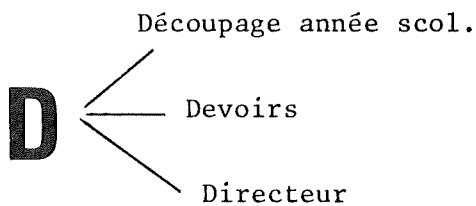
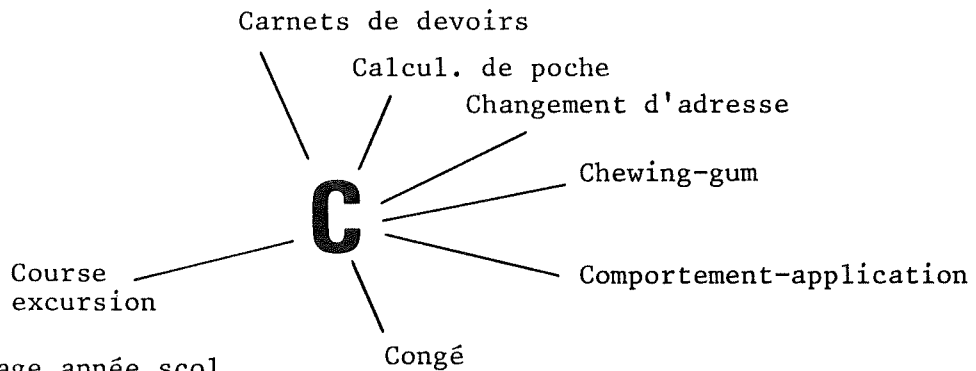
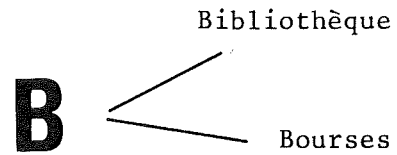
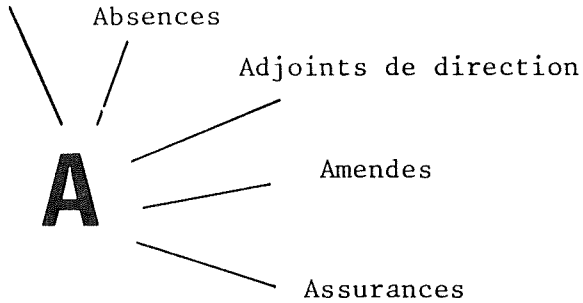


- Si un inconnu t'aborde, évite-le. S'il te demande son chemin, indique-le lui mais ne l'accompagne pas.
- Si tu cherches toi-même ton chemin, adresse-toi à un agent de police ou à un facteur. Tu peux aussi te renseigner dans un magasin.
- Ne te laisse jamais inviter par un inconnu dans un café, à une fête ou à faire un tour en voiture. Refuse aussi les cadeaux qu'on peut t'offrir.
- N'accompagne jamais seul un inconnu dans une maison que tu ne connais pas, et ne suis jamais une personne étrangère dans une cave.
- Ne fais jamais de l'auto-stop.
- Si un inconnu cherche à t'entraîner dans sa voiture, dans une maison, etc. crie au secours aussi fort que tu peux, défends-toi de ton mieux, essaie de te rappeler du numéro de sa voiture, de son âge, de sa taille, de sa langue, de ses habits, etc.
- Garde-toi des individus qui cherchent à nouer conversation avec toi dans une gare, dans les toilettes publiques, etc.
- S'il t'arrive quelque chose ou à un de tes camarades, informes-en tes parents, ton instituteur, ou la police.
- Si tu en parles à un agent de police, il pourra certainement t'aider.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Sommaire

Abonnement



ABONNEMENT

Depuis l'année scolaire 1987-1988, la totalité des frais de transport, trains ou autobus, est prise en charge par l'association des communes de Sarine-Campagne et du Lac français. Dans un souci de simplification, l'Ecole adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande à tous les parents des élèves habitant la campagne et qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève en ayant fait la demande.



L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, y compris les vacances scolaires, et seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.

ABSENCES

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, leurs parents informent immédiatement par téléphone

- le secrétariat du Belluard (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal ou dans celui du Bourg;
- M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.

A leur retour, les élèves apportent sur la formule ad hoc - fiche jaune - une excuse écrite de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.

Les élèves qui, pour diverses raisons, ne participent pas aux cours de natation restent en classe et y travaillent.

ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'Ecole en constituant avec lui l'équipe de direction.

Soucieux de l'organisation de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, et responsables des bâtiments annexes, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves.

Bâtiment principal :

- M. Jean-Claude CUENNET
(classes de 1ère et 2ème années)
- M. Pierre BURY
(classes de 3ème année)

Ecole du Bourg :

M. Daniel STEVAN

Villa Caecilia :

M. Bernard CARREL

AMENDES

La législation scolaire prévoit que la préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, des amendes peuvent être infligées s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations.



Les montants récoltés alimentent un "Fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'école.

ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents sont prises en charge par les parents.

A titre complémentaire, l'assurance scolaire contre les accidents intervient pour les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 21.18.76. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'Assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

L'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'Ecole n'assume aucune responsabilité.

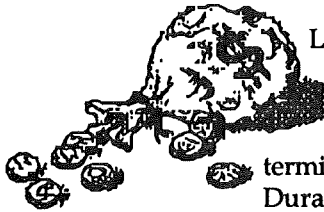
BIBLIOTHEQUE

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délasserment en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.



Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et de s'y promener librement. Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.

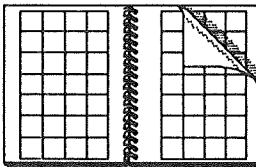
BOURSES



Les bourses d'études et d'apprentissages ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant les années précédentes, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Industrie 8, Fribourg, tél. 24.23.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances ...).

CARNETS DE DEVOIRS

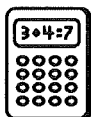
Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où s'accumulent toutes formes de graffiti.



Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'Ecole et les parents qui sont vivement invités à le consulter régulièrement.

Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contresignées par les parents.

CALCULATRICES DE POCHE



Dès la seconde partie de la 2e année, pour résoudre des applications propres à la géométrie, ainsi qu'en 3e année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité et de calcul commercial.

Pour simplifier les problèmes d'achat, abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de

la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. Veuillez remplir à ce propos la fiche de la page 27.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'Ecole.

CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, les chewing-gums sont interdits dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

COMPORTEMENT - APPLICATION

Au bas des notes trimestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions particulières. La première qualifie le comportement général à l'école qui englobe aussi bien les manques à la politesse, à l'honnêteté (tricheries) que la discipline d'une vie communautaire et les égards à avoir envers les autres, élèves et professeurs. La seconde mention, intitulée note d'application, sanctionne le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail, la volonté d'apprendre et de manière générale, l'application à l'étude.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire une proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir 1ère page du bulletin trimestriel).

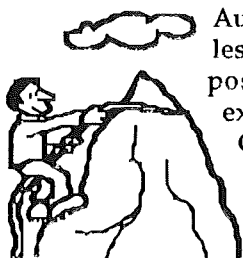
Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" d'un certain nombre d'élèves.

CONGE

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour

entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'école. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

COURSE, EXCURSION DE CLASSE



Au début de l'année scolaire, les maîtres de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion avec leurs élèves. Celle-ci devrait permettre à chacun de mieux se connaître.

Dans le courant de l'année, d'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent avoir lieu : visite d'expositions, bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, excursion botanique, voyage d'information professionnelle, découverte de sites historiques, échanges de classe.

DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes adressées aux parents. Pour égaliser la longueur des trimestres, les trois périodes sont ainsi fixées pour 1987-1988 :

1er trimestre :	29 août	- 25 novembre
2e trimestre :	28 novembre	- 17 mars
3e trimestre :	3 avril	- 30 juin

Notes de mi-trimestre :	10 octobre
	24 janvier
	16 mai

DEVOIRS

Les "devoirs", par le travail qu'ils impliquent, constituent l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et d'assumer ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à

domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à un peu plus de 90 minutes par jour (le samedi étant compté !).

Dès le premier mois, chaque élève de 1ère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquérir une méthode de travail.

Ainsi chacun prendra en charge sa formation personnelle dont l'un des éléments essentiels est un travail sérieux, approfondi et réfléchi.

DIRECTEUR

Chargé de "la responsabilité générale de l'école", le directeur est, sur rendez-vous, à disposition de tous; il prie les parents de ne pas l'appeler par téléphone à son domicile, mais répondra par contre, durant les heures de bureau, aux appels adressés au 22.35.85.

ETUDES SURVEILLEES

Voir informations particulières page 20.

FRAIS SCOLAIRES

La plus grande partie des frais scolaires est prise en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat du matériel dit "consommable". La facture qui leur sera adressée en septembre présentera la destination des montants réclamés.

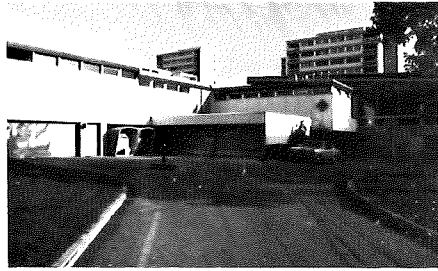
HORAIRE DES CLASSES

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'utiliser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.

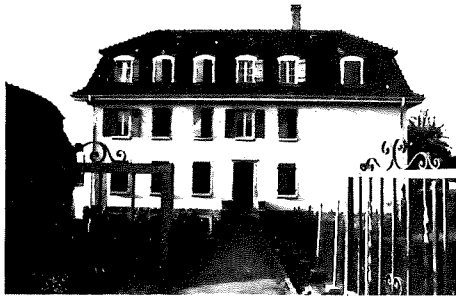
L'horaire de travail des élèves de l'Ecole sera donc le suivant pour l'année scolaire 1988-1989:

LES DIFFERENTS BATIMENTS

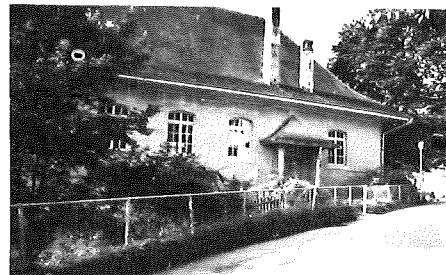
Maison de la Vieillesse



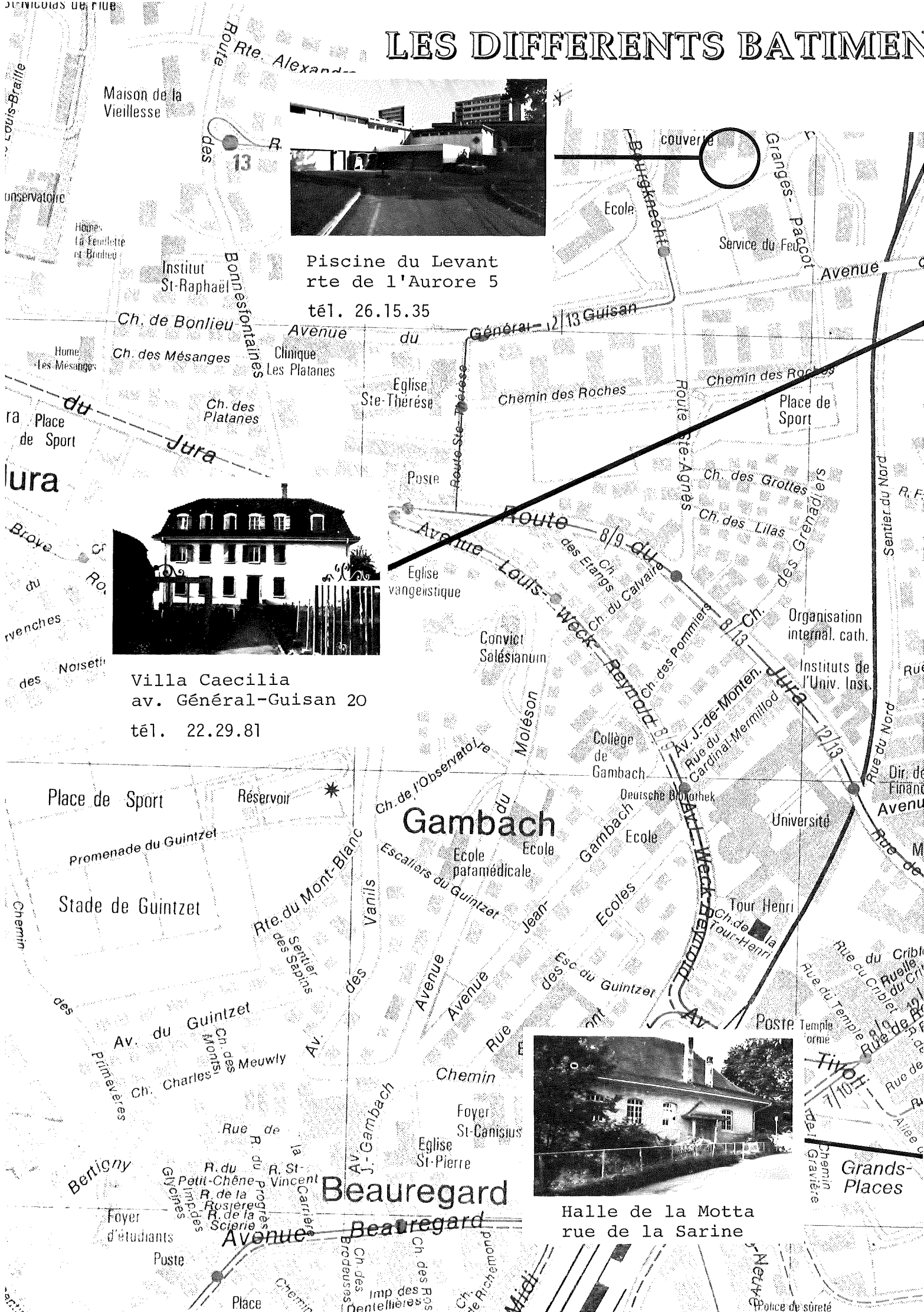
Piscine du Levant
rte de l'Aurore 5
tél. 26.15.35



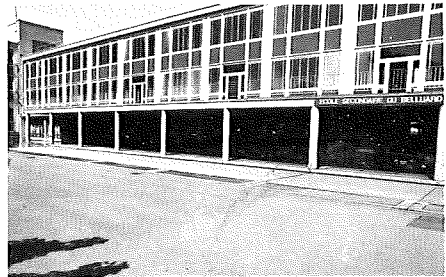
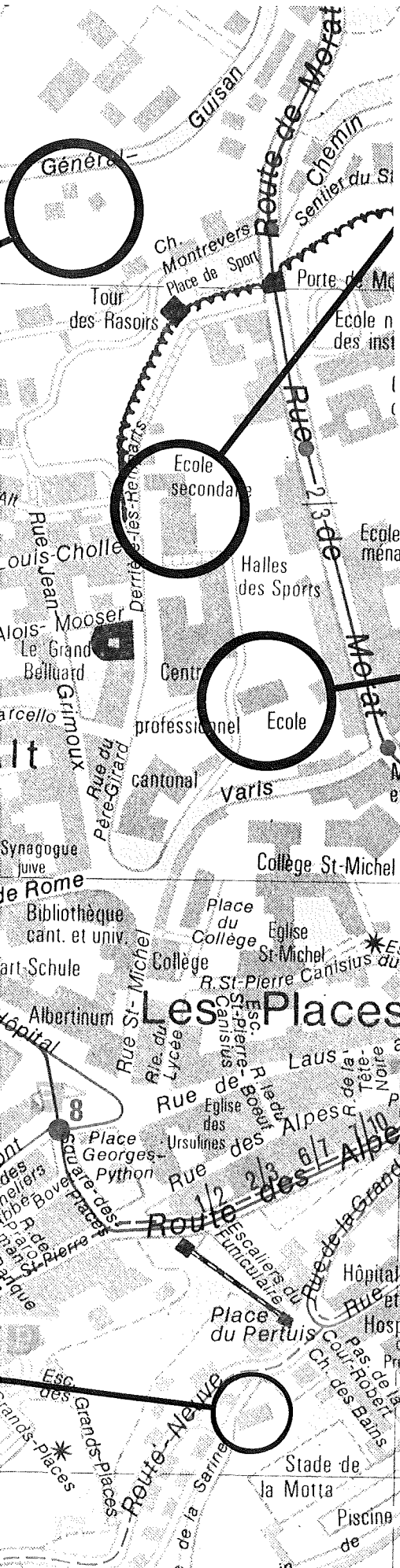
Villa Caecilia
av. Général-Guisan 20
tél. 22.29.81



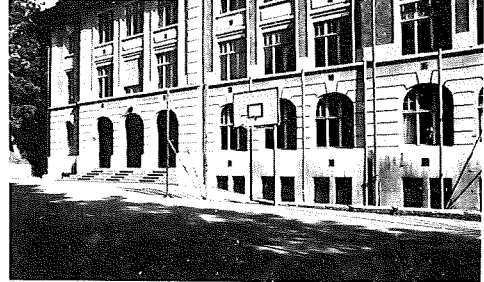
Halle de la Motta
rue de la Sarine



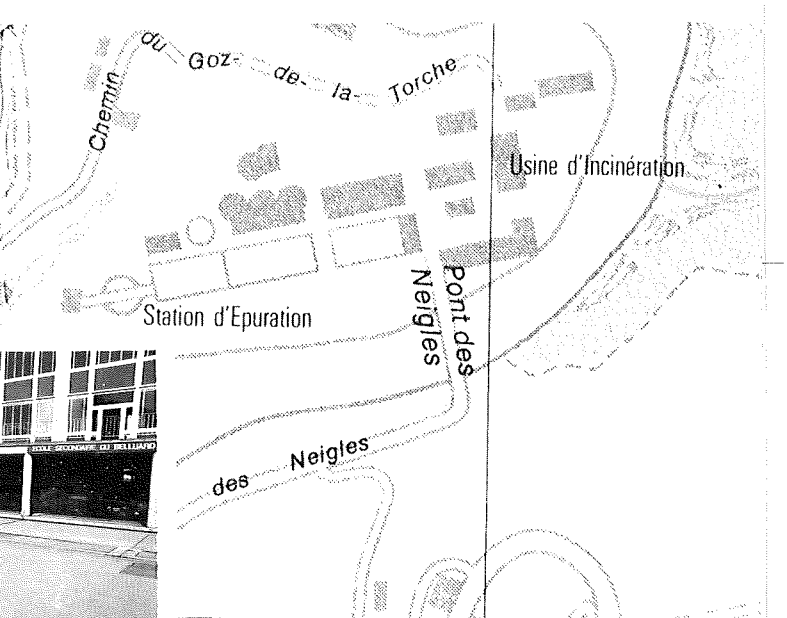
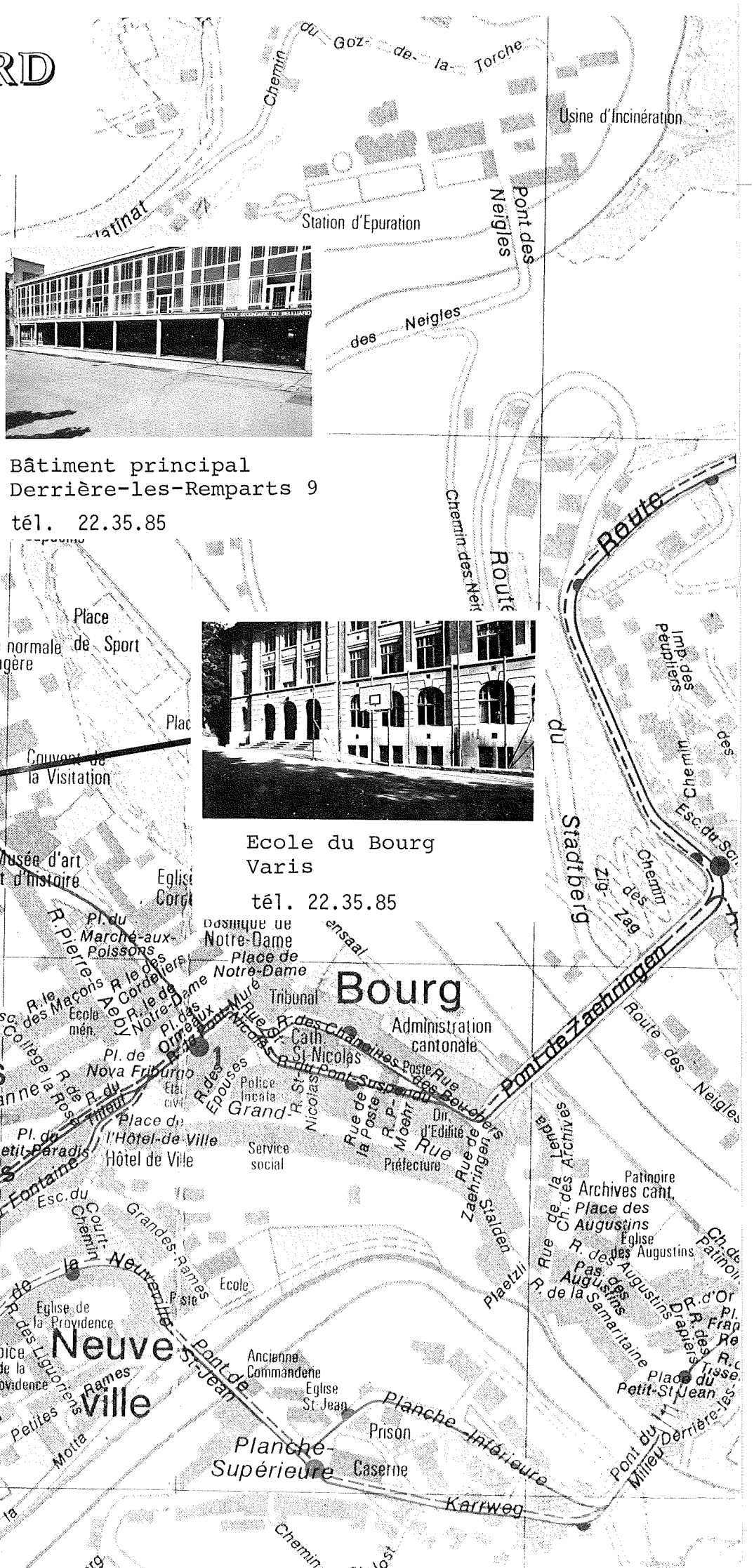
TS DU BELLUARD



Bâtiment principal
Derrière-les-Remparts 9
tél. 22.35.85



Ecole du Bourg
Varis
tél. 22.35.85



Usine d'Incineration

Station d'Épuration

des Neigles

Pont des Neigles

Chemin des Neigles

Route

Route

Stadlerberg

Pont de Zaehringen

Route des Neigles

Archives cant.

Place des Augustins

R. des Augustins

Pas des Augustins

R. de la Samaritaine

Place du Petit-St-Jean

Pont du Milieu

Derrière-les-Remparts

Planche Supérieure

Prison

Caserne

Planche Inférieure

Karrweg

Chemin St-Jost

matin

1ère heure 07h48 - 08h35
 2ème heure 08h35 - 09h23
 3ème heure 09h23 - 10h10

4ème heure 10h23 - 11h08
 5ème heure 11h08 - 11h55

après-midi

6ème heure 13h52 - 14h42
 7ème heure 14h42 - 15h30
 8ème heure 15h30 - 16h20 (cas exceptionnels)

Précisons que cet horaire de classe est celui qui s'adapte le mieux aux horaires complexes des trains et autobus.

MEDECIN SCOLAIRE

Le service sanitaire des Ecoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2ème année. Tous les trois ans, les élèves sont soumis à un examen radiophotographique. Le prochain aura lieu durant l'année scolaire 1988-1989.

OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal : c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.



Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de matériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.



En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances p.11).

Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

Un service d'orientation scolaire et professionnelle, intégré à l'école, fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers d'orientation. Après une première sensibilisation effectuée dans les classes de 1ère année, il assure, dans une perspective de continuité, l'information professionnelle et scolaire ainsi que l'orientation de tous les élèves. Il est au service des parents pour tenter de répondre à toutes les questions concernant l'avenir scolaire et professionnel des enfants. Les deux conseillers en orientation sont atteignables au no de tél. : 22.70.79.

PARENTS

L'Ecole s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

- annotations contenues dans le carnet de devoirs;
- la brochure "Les Infos du Belluard";
- circulaires destinées aux parents;
- rencontres Parents-Ecole (voir page 21);
- entretiens individuels (voir Qui ?);
- Service de psychologie scolaire (voir information particulière page 20.)

QUI REPONDRA A VOS QUESTIONS ?

Si des parents ont à résoudre un problème de nature scolaire, ils peuvent s'adresser à l'un des collaborateurs de l'Ecole. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

le maître de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de tel ou tel élève.

le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.

l'adjoint de direction intervient lorsque des problèmes particulièrement sérieux apparaissent.

le conseiller d'orientation peut répondre aux questions d'information et de choix professionnel; il est à même de donner des indications sur les possibilités de carrières dans les domaines les plus divers.

le directeur se tient, lui aussi, à disposition des parents. Néanmoins, il les invite instamment à prendre contact avec ses collaborateurs lorsque des problèmes peuvent être résolus directement avec eux. Cette manière de faire vise, bien sûr, à plus d'efficacité et à une meilleure répartition des tâches.

RATTRAPAGE

A la suite des notes de mi-trimestre ou de fin de trimestre, un professeur sera à disposition des élèves, de 15h35 à 16h20, une fois par semaine et pour chacune des trois années. Il apportera des compléments d'explications sur des matières mal comprises et facilitera le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage de leur responsabilité, auront lieu à des dates indiquées sur les tableaux d'affichage.

Les branches faisant l'objet d'un rattrapage sont les suivantes : l'allemand, le latin, les mathématiques et la dactylo.

SECRETARIAT

Le secrétariat de l'Ecole assure un service de réception et d'information; en liaison exclusive avec la direction, il effectue les travaux administratifs et comptables.

SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'Ecole ne se chargera donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

STAGES PRE-PROFESSIONNELS

En cours d'année, durant les vacances, principalement de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire, ont la possibilité d'effectuer des stages pré-professionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent en principe tous un stage pré-professionnel sur le temps de classe lorsqu'ils sont en 9ème année de scolarité. Ils sont également invités à le faire durant les périodes de congé.

VELOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur,

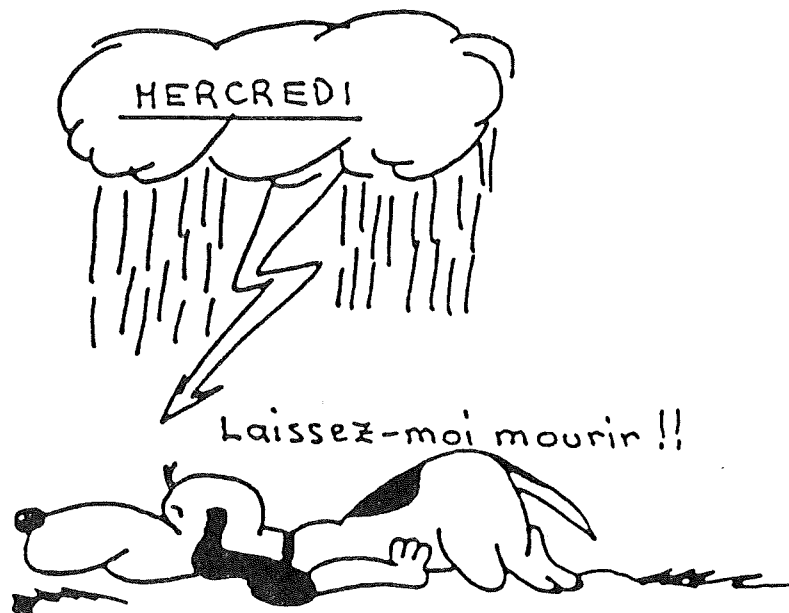
la vitesse doit être réduite aux abords de l'école,

dès qu'ils pénètrent dans la cours, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.

Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs - comme les bicyclettes - seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'Ecole ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage.

* * * * *



L'ORGANISATION DES CLASSES

1988 - 1989

Désignation		Locaux *	Maîtres de classes	
1ère ANNEE				
1A	P		41	M. Dominique Bays
1B	P		13	M. Jean-Marc Schweizer
1C	P		18	M. Jean-Claude Cuennet
1D	P-Dév.		10	M. Pierre-Pascal Descloux
1E	G	Caecilia	1	Mme Sylvie Schwaller
1F	PGL	Caecilia	2	Mme Isabelle Perroulaz
1G	G		14	M. Roland Goumaz
1H	G	Bourg	17	Mme Christiane Hauser
1K	G		15	Mlle Alexandra Vuichard
1L	PGL	Caecilia	4	M. Francis Quartenoud
1M	G		16	M. Nicolas Gisler
1N	PGL		17	Mlle Christiane Brülhart
2ème ANNEE				
2A	P		35	Mme Brigitte Steinauer
2B	P	Bourg	23	M. Georges Maillard
2C	P	Caecilia	5	M. Bernard Carrel
2D	P-Dév.	Caecilia	3	M. Georges Schneuwly
2E	G	Bourg	24	M. Daniel Stevan
2F	G	Bourg	25	Mme Claudine Perroud
2G	G		36	Mme Suzanne Bourqui
2H	G		37	M. Alfons Grünenfelder
2K	PGS	Bourg	26	M. André Bays
2L	PGL+S		38	Mme Marie-Claire Python
2M	PGL		39	M. Robert Schuwey
2N	PGL		40	Mlle Mireille Chanez
3ème ANNEE				
3A	P	Bourg	29	M. Louis Despont
3B	P		50	M. Pierre Burgy
3C	G 1		44	M. Jean Kirsch
3D	G 1+2		45	M. Louis Gisler
3E	G 1+2		46	M. Marc Maillard
3F	G 2		47	M. Theodor Kneuss
3G	PG A+B		48	M. Yvan Oberson
3H	PG B+E		49	M. Jean-Maurice Rappaz
3K	PG C+E	Bourg	31	M. Francis Guillaume

Légende :

P.	= classe de section pratique
P-Dév.	= classe de développement, rattachée à la section pratique
G	= classe de section générale
opt. 1	: comptabilité
opt. 2	: dessin technique
PG	= classe de section pré-gymnasiale
PGL	- avec latin
PGS	- sans latin
A	: latin-grec
B	: latin-langues
C	: avec dessin technique
E	: avec comptabilité

* Si la mention du local n'apparaît pas, il s'agit alors du bâtiment principal.

DEUTSCH - ITALIANO - ESPANOL ENGLISH

An die Eltern deutscher Muttersprache

Verehrte Damen
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals Schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einer unserer Sekundarlehrerinnen stellen :

Fräulein Michelle BOVET, Rue de Morat 242, Fribourg, tél. 22.73.89
die auch alle weiteren Anfragen zur Erlangen von Ihnen nützlichen Auskünften gerne entgegennehmen wird.

Ai genitori di lingua italiana

Gentil Signora,
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

A los padres de alumnos de lengua española

Señoras,
Señores,

Durante el año escolar, recibirán varia veces comunicaciones escritas de la Escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogación, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir cualesquiera informaciones útiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Señor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

To the English speaking parents

Dear Ladies/Gentlemen,

Several times, during the school year, you will receive information related to school matters. Questions which may arise thereof and also all additional enquiries you may deem useful to your knowledge should be addressed in your own language to one of the school teachers :

SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Depuis le début janvier 1988, conformément aux prescriptions de la nouvelle loi scolaire, les communes "assurent un service qui a pour objet d'aider les élèves par des examens, des conseils et des mesures de soutien en matière de psychologie scolaire..." art. 106/1. Le recours à ce service est ouvert à toute personne concernée par l'adolescent ou à l'adolescent lui-même. Il est gratuit, s'il est approuvé de cas en cas par le directeur d'école. L'accord des parents ou du responsable légal est indispensable lorsqu'un traitement est nécessaire.

Si la ville de Fribourg a sa propre organisation - 3 psychologues, dont les bureaux se trouvent à l'ancien Hôpital des Bourgeois - il n'en est pas de même pour les communes de Sarine-campagne. Certaines sont regroupées en association, d'autres pas; ce qui complique un peu la situation.

Dans le but de faciliter l'accès à ce service de psychologie scolaire et de simplifier les démarches des parents et des adolescents, une permanence sera organisée à leur intention dès la rentrée.

Mme GICOT, le mardi

Mlle TESTUZ, le mercredi

de 15h.00 à 17h.00

seront à disposition, dans le bureau de M. Perez, orienteur, dans le couloir d'entrée de l'Ecole du Belluard, Remparts 9. Il sera possible de les atteindre également par téléphone au no 22.70.79. Lors d'un premier contact, ces personnes seront à même d'indiquer une éventuelle marche à suivre dans le but d'apporter l'aide et le soutien demandés.

ETUDE SURVEILLÉE

On a évoqué brièvement, à la page 13, l'importance et le sens des devoirs à domicile. Les attentes prolongées, imposées à de nombreux élèves dont l'heure de départ d'un train ou d'un autobus ne coïncide pas avec la fin des cours, ont amené l'Ecole à organiser, dès le 5 septembre 1988, chaque soir, de 15h35 à 17h00, du lundi au vendredi, une étude surveillée.

Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. Il n'est par contre guère possible au surveillant d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aides sont mises en place (voir "rattrapage" page 17).

La participation à l'étude, qui ne fait l'objet d'aucuns frais supplémentaires, est réservée, en priorité, aux élèves habitant la campagne sans que soient exclus, évidemment, les élèves de la ville. En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'Ecole peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

Attention : tous les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 27.

REUNIONS DE PARENTS

Collaboration profitable, climat de confiance, communication : tels sont les mots clefs des liens qui devraient unir toute école aux parents de ses élèves. Pour y parvenir, il faut avant tout se donner l'occasion de se voir, de s'entendre... peut-être de s'expliquer ! C'est dans ce but que sont proposées les rencontres suivantes qui, à la fois, présentent un caractère assez général et permettent des discussions plus personnalisées.

REUNION DES PARENTS DES NOUVEAUX ELEVES

Un cycle d'orientation tel que le Belluard regroupant 33 classes et environ 700 élèves devient, par la force des choses, un monde assez complexe qu'il n'est pas aisé de saisir au premier regard. Maintes questions attendent encore des réponses; le directeur accompagné de deux adjoints tentera de les apporter lors de la soirée du

mardi 20 septembre 1988 à 20h15, à la grande salle de l'Ecole

à laquelle sont invités tout particulièrement les parents des élèves de 1ère année. Les parents des autres nouveaux élèves sont également les bienvenus.

Thèmes de la soirée : prolongements de l'examen d'évaluation, problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, intégration dans une nouvelle école, signification de la 1ère année, importance d'une méthode de travail...

ENTREVUE AVEC LES PROFESSEURS

Organisées à la mi-trimestre, après 6 à 7 semaines de travail, ces entrevues donneront aux maîtres l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la scolarité de leur enfant : premiers résultats dans les branches principales, appréciations sur le comportement en classe, sur l'application... Ce sera aussi et surtout l'occasion de parler de la manière dont l'enfant vit sa scolarité au CO du Belluard.

Le maître de classe se tiendra à disposition des parents, dès la fin des cours, dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui du rendez-vous d'une durée d'environ 15 minutes.

Dates de ces rencontres :

- lundi 17 et/ou mardi 18 octobre, selon les indications du maître de classe. Prière de remplir la fiche se trouvant à la page 27.

RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS EN ORIENTATION

Cette rencontre est principalement destinée aux parents des élèves qui terminent en juin 1989 leur scolarité, désireux d'entrer en apprentissage.

Après un rappel du fonctionnement du service d'orientation (voir les rubriques appropriées sous renseignements utiles), les deux conseillers en orientation mettront l'accent sur l'organisation du monde professionnel d'aujourd'hui et sur ses possibilités et ses contraintes. Comment s'y prendre pour trouver une place d'apprentissage, à qui s'adresser, où passer des examens...? Voilà les questions qui seront débattues

le mercredi 9 novembre 1988 à 20h15,
à la salle 19, 1er sous-sol.

Une autre rencontre, organisée en janvier/février 1989, permettra aux parents des élèves se destinant à de longues études, d'entrer en contact avec un recteur des collèges. Des précisions suivront en temps utile. Une 3ème rencontre concernera les parents des élèves de 2ème année; elle aura lieu en février.

L'ECOLE AU QUOTIDIEN



Dans la toute nouvelle salle de chant, les professeurs, en élèves attentifs, écoutent la chorale

... c'est la fin de l'année scolaire ou presque. Réunis pour une dernière fois en séance, les professeurs ont le plaisir d'entendre à nouveau les Jongleurs du Rempart interpréter quatre chants en guise d'ouverture. Chacun se plaît à relever la qualité des prestations et celle de l'acoustique de la salle de chant, nouvellement aménagée. D'un rien tristounette qu'elle était, cette salle a gagné en clarté; d'agréables coloris, mis en évidence par les gradins et le revêtement mural, en soignent l'aspect esthétique. Merci au service de l'édilité, à l'architecte conseil et aux entreprises de la place pour cette rénovation.

Traditionnellement présent à cette séance, le syndic de Fribourg, Monsieur Schorderet, adresse quelques mots au corps enseignant. Le directeur, quant à lui, relève les moments forts de l'année, donne, en synthèse, les résultats obtenus au diplôme de fin d'études secondaires, puis cite les propos élogieux de Mousse Boulanger sur l'école et les élèves fribourgeois :

"J'ai plaisir à venir à Fribourg. Complètement éberluée après des expériences terrifiantes avec des secondaires du canton de (?), de véritables sauvages incultes, caractériels, à la limite de l'anormalité. De quoi avoir peur. Vive le canton de Fribourg où l'enseignement ressemble encore à une véritable éducation, à la transmission du savoir dans la joie, le respect, le bonheur !!!"

Vient enfin le moment de prendre congé des professeurs quittant l'Établissement; le directeur s'adresse à eux en ces termes :

"Ayant arpenté la colline du Belluard, comme tant d'autres pèlerins venus du Belzé, le géographe Simon Rebetez s'en retourne en ses terres. Il retrouve ainsi son collègue André Egger qui avait connu, l'an dernier déjà, cet incontournable effet de boomerang. Il doit y avoir une source magnétique quelque part, cachée peut-être dans les souterrains du vieux Collège, pour attirer à ce point tous ses enfants !

Grand, le pas et la silhouette énergiques, la voix forte et basse, quelques cheveux sauvages qu'une casquette ne parvenait souvent pas à maîtriser, voilà l'image furtive de nos rares rencontres. Car du Belluard tu as surtout connu le bâtiment de l'école primaire du Bourg, honteusement annexé, phagocyté par le cycle d'orientation. Tu as été, par-dessus le Varis, un premier lien pédagogique entre les deux collines. Tu seras peut-être suivi un jour par un parking et tu rêveras alors de cette passerelle qui t'aurait fait gagner bien du temps. Probablement le dernier à retourner à St-Michel, tu marques aussi pour nous la fin de cette période transitoire qui a vu l'intégration des classes pré-gymnasiales : le 1er élève littéraire faisait son entrée en 1984, le dernier professeur "voltigeur" nous quitte en ce début juillet 1988. Ton départ est à ce titre un symbole de cette réalisation bienvenue à laquelle il a fallu que tu prêtes ton concours, de gré et un peu de force. Nous t'en remercions et avons le plaisir de t'offrir, en guise de rappel des heures passées chez nous, une analyse intéressante d'Emmanuel Todd sur la société française, ses transformations politiques et l'évolution de ses mœurs. C'est à Monsieur le député aussi que nous adressons le petit recueil de René Fisch "Amour et politique". Fais-en bon usage !

Si un collègue nous quitte définitivement, deux par contre tiennent à prendre quelque distance avec leur engagement professionnel. Non pas qu'il y ait un froid entre elles et l'École, ou pire, une rupture dans la communication; simplement l'envie de voir ailleurs, de tenter peut-être autre chose, de souffler aussi.

Si l'une s'en va, non pas sous les tropiques, mais sur les bords méditerranéens, l'autre vraisemblablement rejoindra la capitale culturelle et économique de la Romandie, la ville du bout du lac. La première, vous m'avez compris, est notre collègue Henriette Muheim; la deuxième, c'est une surprise de dernière heure, notre collègue Fernande Gremaud.

A toutes les deux, nous formons nos vœux les meilleurs pour cette année sabbatique."



M. Rebetez quitte le Belluard; il reçoit des mains de M. Gurtner le traditionnel cadeau remis à cette occasion.

Est-ce la perspective d'une année sabbatique qui donne le sourire à ces dames ? Erreur d'appréciation, car Mlle Fernande Gremaud et Mme Henriette Muheim se plaisent au Belluard. Simplement elles souhaitent le quitter... juste un peu.

Bonne année à toutes deux !



L'année se termine sous les applaudissements et avec des fleurs. Cette fois c'est, c'était vraiment la fin.

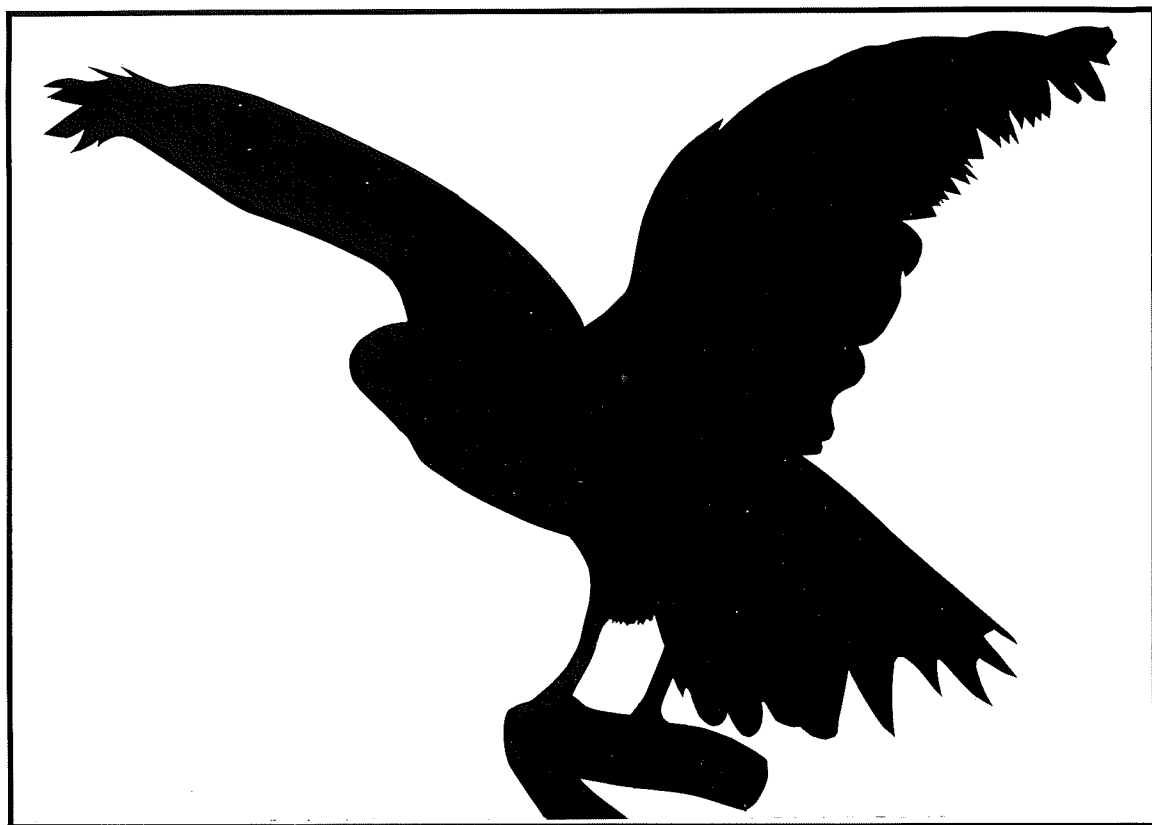


Prochain rendez-vous :

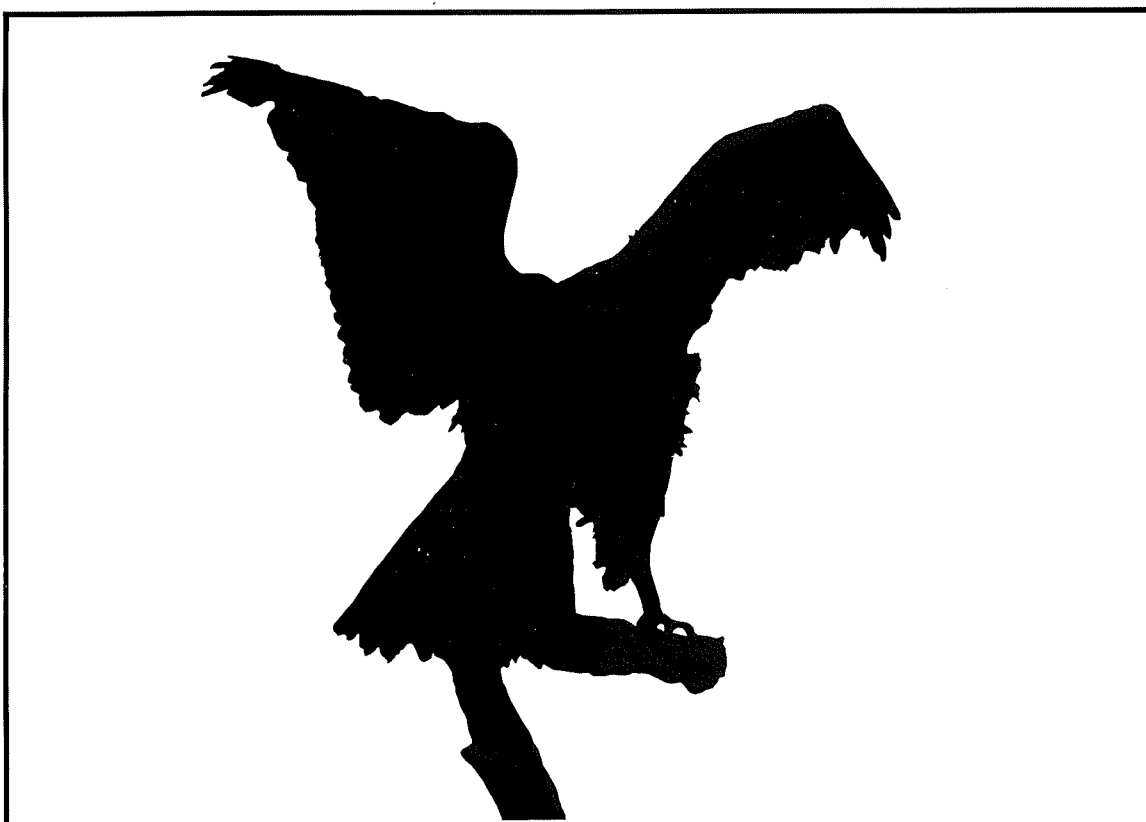
JANVIER 1989

TRAVAUX D'ELEVES

Réalisés en classe de dessin, ces grands rapaces sont nés d'une technique très simple : celle du découpage et du collage. L'alternance des papiers noir et blanc donne les effets que voici.



Luis Philippe Ramalho
classe 1F (1987-1988)



Maryline Maillard
classe 1M (1987-1988)

LES INFOS DU BELLUARD

félicitent Monsieur et Madame Theodore KNEUSS pour la naissance de Catherine,
née le 12 mars 1988;

adressent leurs vœux de bonheur

à M. Francis QUARTENOUD à l'occasion de son mariage avec
Mlle Patricia SCHOUWEY, le 23 janvier 1988;

à Mlle Sylvie TACHE, qui vient d'épouser M. Norbert SCHWALLER,
le 20 août 1988;

disent leur sympathie

à Eliane KOLLY (élève de 3ème année) et Gaëtan ROSSIER (élève de
lère année) qui, tous deux, ont perdu leur papa : Eliane, le 4 mai
et Gaëtan, le 29 mai 1988;

expriment leurs condoléances

à Mlle Jeannette JUTZET, secrétaire, à l'occasion du décès de son
père, M. Alphonse JUTZET, le 21 février 1988;

relèvent la nomination par le Conseil d'Etat de M. Dominique BAYS, maître
de mathématiques et de biologie et lui souhaitent une longue carrière
pleine de satisfactions;

souhaitent la bienvenue aux nouveaux professeurs

Mme Véronique GAUDERON et Mlle Corinne PIPOZ, pour l'économie familiale,
en remplacement de Mlle Fernande GREMAUD;

Mme Gertrude AEBISCHER et Mlle Thérèse CORTHAY, pour l'allemand et
l'anglais, en remplacement de Mme Henriette MUHEIM;

M. Dominique ROULIN (histoire), M. François ZINGG (latin),
M. Frédéric HAENNI (gymnastique) et M. Laurent BRONCHI (géographie);

signalent que les VACANCES SCOLAIRES 1988-1989 auront lieu aux dates suivantes :

<u>Début de l'année scolaire</u> :	lundi	29 août	1988		
<u>Toussaint</u>	:du vendredi	28 octobre	1988	à	15.30 h.
	au lundi	7 novembre	1988	à	07.48 h.
<u>Noël</u>	:du vendredi	23 décembre	1988	à	15.30 h.
	au lundi	9 janvier	1989	à	07.48 h.
<u>Carnaval</u>	:du vendredi	3 février	1989	à	15.30 h.
	au lundi	13 février	1989	à	07.48 h.
<u>Pâques</u>	:du vendredi	17 mars	1989	à	15.30 h.
	au lundi	3 avril	1989	à	07.48 h.
<u>Eté</u>	:du vendredi	30 juin	1989	à	15.30 h.
	au lundi	28 août	1989		

Sont également congés le 8 décembre 1988 (Immaculée Conception),
le 4 mai 1989 (Ascension), le 15 mai (Pentecôte), le 25 mai (Fête-
Dieu).

LA SEMAINE

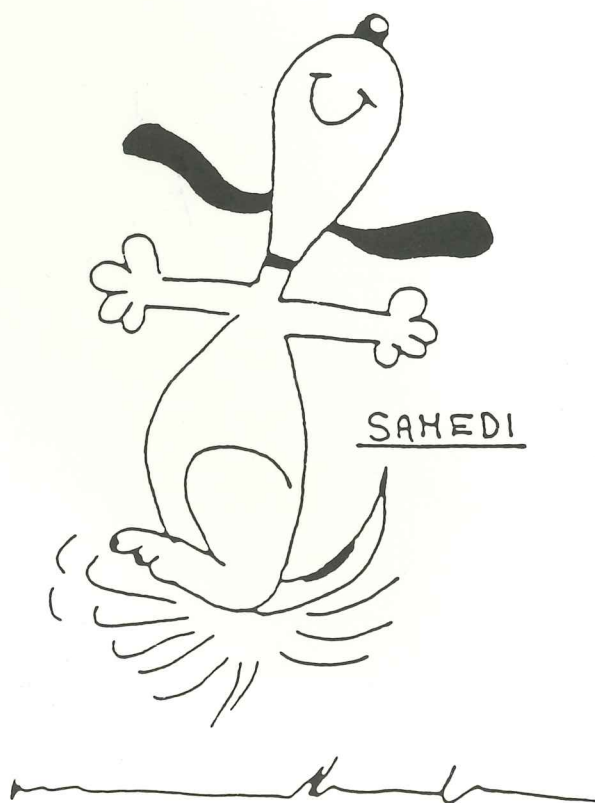
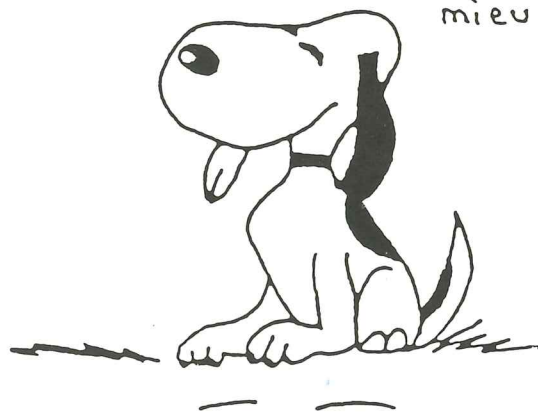
DE TRAVAIL

JEUDI
Je revis lentement.



Gestetner

VENDREDI
Je me sens beaucoup mieux.



SAHEDI